

L'apprentissage dans le Gers : Une dynamique

Les apprentis occupent 200 emplois agricoles dans le département. Depuis 2010, c'est un nombre constant de contrats d'apprentissage qui est signé chaque année (environ une centaine). Formés, ils seront demain nos futurs actifs du territoire. Avec les centres de formations des apprentis, la Chambre d'agriculture se mobilise pour accompagner employeurs et apprentis dans ce premier emploi.

Qui est l'apprenti gersois ?

C'est un garçon d'abord. En effet, il n'y a que 20 % des filles dans le parcours de l'apprentissage.

C'est un garçon jeune. Seulement 80 % des apprentis ont moins de 21 ans et 42 % moins de 18 ans !

Il est gersois de souche (73 %) ou d'un département voisin (15 % viennent de Midi-Pyrénées).

Il se prépare à une très bonne qualification professionnelle, pour 71 % des apprentis, c'est un diplôme égal (22 %) ou supérieur au BAC (49 %) qui est visé.

Vous avez envie de rencontrer cet apprenti... ? Vous avez envie de lui offrir son 1^{er} emploi ... ?

Contactez le pôle apprentissage de la Chambre d'agriculture du Gers, il vous informera et vous accompagnera à toutes les étapes de l'apprentissage (mise en relation avec des jeunes, aide à la signature du contrat, aide durant la durée de celui-ci).

Vous avez entre 15 et 26 ans

Pour une formation alternée école/entreprise

Le contrat d'apprentissage



L'apprentissage vous permet d'accéder à de nombreux métiers et d'acquérir une véritable qualification dans le métier choisi.

Tous les niveaux de formation sont accessibles par l'apprentissage : du CAP au titre d'ingénieur.

Pour trouver une formation, pour trouver un employeur :

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Pôle Apprentissage - Tél. 05.62.61.77.88.

Mail : apprentissage@gers.chambagri.fr

Un large éventail de formations pour les métiers de l'agriculture

✓ **Le Centre de Formation des Apprentis Agricoles (CFAA) du Gers Lavacant à Pavie** prépare aux métiers :

- de l'agriculture, de la viticulture.
- de l'agroalimentaire
- de l'aménagement paysager
- des services aux personnes.

Les formations dispensées :

• **POLYCLTURE ELEVAGE**
* CAPA métiers de l'agriculture
« productions végétales »

• **GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

- * BP REA : Responsable d'Exploitation Agricole - site de Mirande
- * BTSA ACSE : Analyse, Conduite et Stratégies de l'Exploitation agricole
- * CS : Production, Transformation et Commercialisation des produits fermiers

• **VITICULTURE**

- * CAPA métiers de l'agriculture « vigne et vin » - Site de Riscle
- * BTSA VO : Viticulture Oenologie - Site de Riscle
- * CS Commercialisation des Vins - Site de Riscle

• **SERVICES EN MILIEU RURAL**

- * CAPA SMR : Services en Milieu Rural

• **AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

- * CAPA AP : Aménagements Paysagers

• **AGROALIMENTAIRE**

- * CS Restauration Collective (post CAP)
- * Bac Pro BIT : Bio-Industries de Transformation (en collaboration avec l'IFRIA)
- * BTSA STA : Sciences et Technologies des Aliments (en collaboration avec l'IFRIA)

Contact et renseignements : **Pierre Daran, Directeur du CFAA du Gers : 05.62.61.52.25.**

✓ **L'Ecole des Métiers à Pavie**, prépare à des formations en machinisme agricole.

• **MACHINISME**

- * CAP : Maintenance des Matériels Option A : Tracteurs et Matériels
- * MC : Maintenance et Contrôle des Matériels
- * Bac Pro : Maintenance des Matériels Option A : Tracteurs et Matériels
- * BTS : Techniques et Services en Matériels Agricoles

Contact : **Ecole des Métiers, Service Apprentissage/CAD au 05.62.61.22.35.**

Lexique :

CFAA : Centre de Formation d'Apprentis Agricoles
CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (niveau V)
CS : Certificat de Spécialisation (niveau IV)

BP : Brevet Professionnel (niveau IV)

B TSA : Brevet Technicien Supérieur Agricole (niveau III)

IFRIA : Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires
MC : Mention Complémentaire.